

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 15 février 2021
N° CD-2021-3-8-10

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service consulté

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE DES 2 ET 15 JANVIER 2021.

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'adoption des procès-verbaux des réunions publiques du Conseil de la CeA qui ont eu lieu les 2 et 15 janvier 2021. Ces procès-verbaux se présentent sous la forme de transcriptions in extenso.

Au lendemain de la création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) le vendredi 1^{er} janvier 2021, le Conseil de la CeA a procédé à son installation le samedi 2 janvier à l'hôtel du Département à Colmar. Celle-ci a débuté par l'élection de son Président.

Le Conseil de la CeA a également tenu une réunion publique le vendredi 15 janvier en salle de l'Assemblée à Colmar pour finaliser son installation et l'examen des orientations budgétaires 2021.

Les procès-verbaux de ces deux séances plénières se présentent sous la forme de transcriptions in extenso des débats. Ces documents sont présentés à l'Assemblée départementale aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY